Dec 1825.

Monsieur le Ministre !

Le Gouvernement des Pays-Bas, mettant un soin particulier à cultiver les rapports de commerce existant avec les Pays Etrangers, vient d'arrêter l'établissement d'un Consulat Général au Brésil et de nommer à cette place Monsieur G. Brender à Brandis.

En transmettant à Votre Excellence la copie des Lettres Rojales expédiées pour le Sieur Brender à Brendis, je La prie de bien vouloir Lui accorder sa protection, et Lui procurer l'asser-

-timent

A Son Excellence, Monsieur Luiz José de Carvalho e Mello, Ministre & Secrétaire d'Etat des affaires Etrangères de Sa Majesté l'Empereur du Brésil à Rio de Janeiro

timent de son Gouvernement, afin qu'il soit reconnu en sa dite qualité.

Je saisis cette occasion de vous offrir, Monsieur le Ministre, l'assurance de la haute considération, avec la quelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre!

De Votre Excellence,

Le très humble & très obéissant Serviteur,

Le Ministre de Sa Majesté le Roi des Pays-Bas, chargé par intérim, de la Direction du Département des Affaires Etrangères. —

Verstolk v. Soelen

La Haye,
le 10 Janvier 1826.